



Encart communication sur la campagne Abolition de la peine de mort - visuel peloton d'exécution

© TBWA \ Paris

## Amnesty International et la peine de mort

La peine de mort est la négation absolue des droits humains. Il s'agit d'un meurtre commis par l'État, avec préméditation et de sang-froid. Cette peine viole le droit à la vie inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que le droit à ne pas être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, quelles que soient la nature du crime commis, les caractéristiques de son auteur ou la méthode utilisée par l'État pour l'exécuter.

## À savoir ...

### Textes de référence

- Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Pacte International relatif aux droits civils et politiques.
- Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.
- Convention relative aux droits de l'enfant.
- Les résolutions récentes de l'Assemblée générale de l'ONU : résolution 67/176 (décembre 2012), résolution 69/186 (décembre 2014).
- Convention de Sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- Protocole n° 6 à la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales concernant l'abolition de la peine de mort.
- Protocole n° 13 à la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances.
- Convention américaine des droits de l'homme, dite Pacte de San Jose.
- Protocole à la Convention américaine des Droits de l'Homme abolissant la peine de mort.

### Structure AIF

Les activités mises en place par AIF sont intégrées au travail de la Commission Santé-Torture-Peine de mort

- Coordonner et soutenir les actions menées au sein

de la section française d'Amnesty International pour l'abolition universelle de la peine de mort.

- Sensibiliser et prévenir tout public pour son abolition.

Contact : [comsante@amnesty.fr](mailto:comsante@amnesty.fr)

Responsable : Anne Denis

### Où en est-on en 2017 ?

La tendance mondiale à l'abolition marque un palier. En 2017, 141 pays et territoires l'avaient aboli en droit ou en pratique. (Parmi eux, 104 l'avaient aboli pour tous les crimes, 7 pour les crimes de droit commun, 30 étaient abolitionnistes en pratique) et 57 maintenaient la peine capitale.

En 2015, le nombre d'exécutions a nettement augmenté (de plus de 50 %) par rapport à 2014. Cela fait plus de 25 ans que le nombre d'exécutions n'a jamais été aussi élevé.

#### **Une mauvaise nouvelle**

Mardi 7 mars 2017, la Chambre des représentants a adopté, en troisième et dernière lecture, la proposition de loi visant à rétablir la peine capitale aux Philippines.

#### **Et une bonne**

Le Congo, Fidji, Madagascar et le Suriname – ont aboli la peine capitale pour tous les crimes en 2015. La Mongolie a adopté un nouveau Code pénal abolissant ce châtiment (entrée en vigueur en 2016).

## Public visé

Parler de la peine de mort avec des jeunes ne se justifie que si eux-mêmes posent des questions à ce sujet. Il est évident que l'on doit y répondre.

- En général pour ce thème, les interventions se font à partir de la fin du collège, au lycée et en post-bac, avec les mêmes tranches d'âge en éducation non formelle.
- En général pour ce thème, niveau collège et lycée + structures non scolaires.
- Pour chaque exercice, une fourchette (par âge ou niveau) est indiquée.
- S'adapter et adapter les exercices, à la demande, au public, au projet...

## Thèmes possibles

- Initiation à la problématique de la peine de mort.
- Débat sous une forme « encadrée » (attention à cette activité qui peut vite dérapier) sur la peine de mort (niveau lycée).
- En cours de français (collège), introduction / complément / suite d'une lecture dirigée (*Le dernier jour d'un condamné*, de Victor Hugo, par exemple). En histoire, travail autour de l'abolition de la peine de mort, en philo, lien avec l'éthique.
- En éducation non formelle, réponse à des interrogations liées aux attentats de janvier 2015, à la vengeance, aux valeurs démocratiques...

## Propositions d'activités

### Entrée par l'image

- Quels visuels ? Des affiches d'Amnesty International sont consacrées à ce thème, on peut en trouver sur le site ou en demander à la commission peine de mort. On peut aussi présenter des tableaux ou des gravures (Goya par exemple). Le livre *Droits de regards*, co-édité pour les 50 ans d'Amnesty International, propose quelques photos exploitables sur ce sujet.
- Dans quelle perspective ? C'est un décryptage : on visualise le sens de « peine de mort ». La parole peut s'exprimer librement autour des interprétations : qu'a fait le condamné ? Qui a la légitimité pour le condamner ? Quelles sont nos réactions ?
- Exploitation : on passe ensuite à un des exercices suivants, en fonction de l'âge, des objectifs, de la situation.

### Pour, contre... pour les 14-16 ans ?

Exercice très rapide et léger à mettre en place :

- Trois adolescents se mettent ensemble et décident qu'ils sont pour ou contre la peine de mort, sans considérer forcément leur véritable opinion.
- Ils rédigent sommairement alors un argumentaire basique, sur le modèle :
  - voici la problématique de la peine de mort (à eux de préciser un ou des enjeux de la peine de mort pour la société).
  - s'ils ont choisi de plaider « pour », ils commencent par le « contre » et vice-versa.
  - trois arguments pour (avec si possible un exemple) et trois arguments contre (idem).
  - conclusion : donc, nous sommes pour / contre et il faut que... (préciser).
- Cet argumentaire est dit par les trois en se partageant le travail.
- Avantage : chacun travaille sur son idée (pour par exemple) et celle de l'autre (contre), ce qui l'amène à être davantage accueillant aux idées qui seront ensuite débattues en commun.
- Synthèse par l'intervenant, aidé de tout le groupe : les enjeux de la peine de mort, son efficacité réelle ou supposée. L'intervenant rappelle ensuite le droit international et la tendance à l'abolition dans le monde.

### Le débat remplacé par le 6/6 (tous publics)

Un débat sur ce thème, c'est la foire d'empoigne garantie... On propose donc plutôt un 6/6, débat encadré, minuté et débouchant ensuite sur un débat apaisé, parce que chacun a parlé, a été entendu et a entendu les autres. Cela se pratique à tous les niveaux, mais attention au temps d'explication, plus long avec les plus jeunes.

- Introduction rapide (historique par exemple) à la peine de mort.
- Répartition en groupes de 6 adolescents environ, un rapporteur et un modérateur sont nommés. Chaque groupe travaille en théorie 6 minutes sur une question, chaque membre du groupe peut / doit s'exprimer, le modérateur minute les interventions (morcelées en général). On a besoin le plus souvent de 10 min.

- Une question a été posée : par exemple « pourquoi le fait de parler de la peine de mort est problématique ou difficile ? ». Chaque groupe / membre répond.
- Mise en commun des réponses par chaque rapporteur qui ne répète pas les idées des autres groupes. L'intervenant note les idées au tableau en les regroupant logiquement (voir la fiche « méthodes »).
- Avec les plus petits, on peut s'arrêter là et exploiter ce qui est au tableau.
- Avec les plus grands, on peut poser une seconde question, par exemple : « la peine de mort est-elle efficace ? » ou « une abolition est-elle possible ? » ou... Même travail d'expression et mise en commun.
- Exploitation des données : cibler ce qui est rationnel / non rationnel dans le débat, jauger les arguments pour ou contre, chercher le sens profond de ce châtimeur. Dire qu'on entend ceux qui sont pour, mais expliquer les abolitionnistes et la position d'Amnesty International.

### **Ce débat 6/6 peut déboucher sur**

- Un argumentaire pour / contre la peine de mort.
- Une recherche sur les pays abolitionnistes / en cours / non abolitionnistes. La notion de moratoire.
- Une recherche historique sur l'évolution de la peine de mort et des crimes qui la suscitent.
- Un travail sur un livre ou une dissertation de philo.
- Une action militante : pétition, lettre, discussion avec d'autres jeunes sur un stand ou lors d'un film.

### **Autre débat (avec modérateur)**

Ce débat convient bien à des groupes restreints (15 environ). Deux modérateurs préparent le sujet. Ce peut être autour de la légitimité de la peine de mort, ses aspects techniques, son histoire... Les membres du groupe écrivent des idées et/ou des questions sur des papiers (une par papier). Les modérateurs regroupent et classent ces papiers. Ils donnent alors la parole à un des rédacteurs qui précise son idée. Les autres commentent, on argumente autour d'une proposition, puis d'une autre, une autre..., ce qui dépassionne le débat et l'adapte à tous les niveaux. La parole n'est donc pas confisquée.

### **Analyse de la situation (les plus grands)**

- Chercher sur le site d'Amnesty International, sur celui de la coalition mondiale contre la peine de mort... les pays qui pratiquent, ceux qui refusent, pour l'instant ou définitivement, la peine de mort. Définir la notion de moratoire.
- Essayer de trouver des constantes dans chaque groupe de pays (histoire, économie, régime politique) et chercher aussi des différences dans chaque groupe. Que peut-on déduire de cette recherche ?
- Chercher les textes internationaux sur la peine de mort, que ce soit les textes européens ou plus larges. Qui sont les pays réticents à la ratification ?
- Comment faire signer / ratifier / respecter ces textes ? Au niveau international, national, individuel ?



Encarts communication sur la campagne Abolition de la peine de mort visuels chaise électrique et bourreau

© TBWA \ Paris

## Pour aller plus loin

### Vers la lecture

- Lecture de *Réflexions sur la peine capitale* (Camus et Koestler), de *Le zéro et l'infini* (Koestler), du *Dernier Jour d'un condamné* (Victor Hugo).
- *Lettre ouverte* de Julos Beaucarne (suivant l'assassinat de sa femme).
- En 2013, le 5<sup>ème</sup> Congrès contre la peine de mort avait lieu à Madrid. Lire quelques comptes-rendus de tables rondes et surtout de témoignages.

### Vers l'expression

- Pour les plus jeunes, production d'un texte, poème ou tract, selon le projet de l'enseignant.
- Pour les plus grands, visite des sites d'associations opposées à la peine de mort.

### Vers l'action

- Demander à un intervenant d'Amnesty International une action pour un prisonnier condamné à mort et défendu par Amnesty International, rédaction d'une lettre aux autorités.
- Dessiner une affiche contre la peine de mort.
- Inviter Latifa Ibn Ziaten, mère d'une victime de Mohamed Mehra qui milite inlassablement contre la peine de mort et les partisans de son rétablissement, malgré l'assassinat de son fils.

## Documentation

- Les textes de référence (voir « À savoir » page 1).
- Un bilan pour 2016 : <https://www.amnesty.fr/actualites/33-raisons-de-tirer-un-bilan-positif-de-2016>
- Clé USB de la commission EDH (réf SF 17 EDH 04) sur laquelle trois spots sont consacrés à la campagne pour l'abolition de la peine de mort.
- Les documents disponibles sur le site amnesty.fr :
  - *Regard sur la peine de mort* (par la commission EDH) : [https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F6b3ae5ff-dac8-48e2-880e-bbd8d2e3b868\\_regardsurlapeinedemort%283%29.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F6b3ae5ff-dac8-48e2-880e-bbd8d2e3b868_regardsurlapeinedemort%283%29.pdf)
  - *Comment parler de la peine de mort aux élèves* : [https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fb89593be-311a-4de9-ac42-14d257725077\\_06+parler+aux+jeunes+de+la+peine+de+mort+2015.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fb89593be-311a-4de9-ac42-14d257725077_06+parler+aux+jeunes+de+la+peine+de+mort+2015.pdf) et <https://www.amnesty.fr/peine-de-mort-et-torture/actualites/comment-parler-de-la-peine-de-mort-aux-eleves>
- Livret *La peine de mort est condamnée à disparaître*. Activités pratiques (réf SF 11 EDH 29).

#### Pour se documenter :

- <https://www.amnesty.fr/peine-de-mort-et-torture/actualites/voir-pour-comprendre-1-la-peine-de-mort>

#### Des écrits

- *Être là... avec Amnesty International*. Bande dessinée collective réalisée par Christophe Dabitch. Futuropolis, 2014. Soutenu par Amnesty International. Une des séquences est consacrée à la peine de mort.
- *Lettre ouverte de Julos Beaucarne*. Lettre écrite par Julos Beaucarne en 1975, durant la nuit qui a succédé au meurtre de sa femme par un déséquilibré.

## Quelques sites

- Le collectif Ensemble contre la peine de mort : <http://www.abolition.fr> et [www.abolition.fr/nos-actions/](http://www.abolition.fr/nos-actions/)
- La peine de mort dans le monde, textes juridiques : <http://www.peinedemort.org/>
- Actualités, pétitions, communiqués de presse d'Amnesty International : [www.amnesty.fr/](http://www.amnesty.fr/)
- France Diplomatie : la peine de mort dans le monde : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## Et encore...

- *L'Abolition*. R. Badinter. Fayard.
- *Réflexions sur la peine capitale*. A. Camus A. Koestler.
- *Le zéro et l'infini*. A. Koestler.
- *Le Pull-over rouge*. G. Perrault. M. Drach en a tiré un film portant le même titre.
- *Le couloir de la mort*. J. Grisham
- *Claude Gueux*. V. Hugo.
- *Le dernier jour d'un condamné*. V. Hugo.
- *DVD : Quand l'état assassine*. M. Debord. Coproduction MatFilms-Histoire/Amnesty International (réf.190305).